

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM et prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Adresse (*) :
Téléphone : Courriel :
Profession du père :
Profession de la mère :
Nombre de frères et sœurs :



Scolarité	Établissement(s), nom et ville (en toutes lettres, et/ou sigle développé)	Niveau d'études	Résultats - Diplômes obtenus
Année en cours 2023- 2024			
2022-2023			
2021-2022			
2020-2021			

Activités extrascolaires :

ATTESTATION

(à remplir par le candidat ou la candidate)

Je m'engage, si j'obtiens une bourse départementale et/ou nationale de l'Association AMOPA, (recopier cette phrase ci-dessous)

- ▶ à utiliser les fonds uniquement pour la réalisation du projet tel qu'il aura été accepté par la commission des bourses,
- ▶ à rembourser l'AMOPA du montant de cette aide si le projet n'est pas réalisé,
- ▶ à adresser les rapports demandés tant au plan départemental que national,
- ▶ à respecter les instructions complémentaires exprimées par la section départementale qui instruit mon dossier.

Fait à , le

(Signature du candidat)

N.B. (*) : Attention ! En cas de changement d'adresse universitaire, prière d'indiquer, ci-après, celle à laquelle l'association peut vous contacter au-delà des dates de votre stage.

Le dossier complet (formulaire de candidature et justificatifs), **signé par le professeur responsable**, devra être adressé **au plus tard le vendredi 9 février 2024** à la section de l'AMOPA 21 qui instruit le dossier et émet un avis :

AMOPA 21 – Monsieur Norbert LATRUFFE
Professeur Émérite à l'Université de Bourgogne
Responsable du dossier « **Bourses étudiantes** »
BioPeroXIL – Faculté des Sciences – Bâtiment Gabriel
6, Boulevard Gabriel
21000 DIJON
E-mail : latruffe@u-bourgogne.fr

N.B. : **Aucun dossier ne doit être adressé directement au Secrétariat national de l'AMOPA**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Ces justificatifs seront numérotés dans l'ordre et agrafés par le candidat.

1. La lettre de candidature dactylographiée et signature manuscrite.
2. Le sujet du rapport défini par un titre bref et précis et les activités à entreprendre pour le développer et le finaliser.
3. La durée du séjour : préciser les dates.
4. Le travail déjà accompli (bibliographie, recherches etc.).
5. L'avis personnalisé, adapté et motivé du professeur qui dirige le candidat.
6. L'accord des autorités d'accueil et des spécialistes qui ont accepté de le guider pendant son séjour. En cas de retard, le candidat produira les documents justifiant les démarches déjà accomplies.
7. L'accord des organismes ou des familles qui assureront l'hébergement du candidat pendant son séjour : produire la photocopie des pièces attestant cet accord ou la justification des démarches effectuées.
8. Le budget détaillé du projet : indiquer, d'une part l'ensemble des dépenses et éventuellement des recettes, d'autre part l'apport personnel et le montant de l'aide demandée tant à l'Association AMOPA qu'à d'autres organismes.
9. Pour les candidats se rendant à l'étranger, l'attestation du professeur intéressé précisant le niveau acquis dans la langue dont il aura besoin.
10. Le dossier doit obligatoirement comporter une attestation d'assurance responsabilité civile, assistance et rapatriement en cas de maladie ou d'accident en France ou à l'étranger. Indiquer le nom de la société d'assurance et le numéro du contrat.
11. Pour certains pays présentant des risques sanitaires ou d'insécurité, une attestation de vaccination et/ou l'avis du ministère des affaires étrangères.

